

Session de sensibilisation à la prévention de la radicalisation

Agence régionale de santé d'Île-de-France
Jeudi 21 décembre 2017

Présentation de la démarche de construction d'un réseau de professionnels de santé autour du processus des radicalités

Je voudrais tout d'abord remercier le comité scientifique qui, avec beaucoup d'enthousiasme et de générosité a travaillé avec nous, depuis quelques mois, à la préparation de la rencontre d'aujourd'hui.

Pour faire le lien avec les tables rondes de cette après-midi, je voudrais insister sur ce que beaucoup d'articles scientifiques soulignent aussi depuis quelques années, à savoir que la prévention est l'approche à privilégier sur cette thématique.

A noter que, dans ce champ de prévention, il s'agit avant tout d'actions menées par des acteurs de première ligne car, d'un côté, pour repérer le plus précocement possible les jeunes et familles en risque il faut être dans la proximité et, d'un autre côté, les interventions doivent être adaptées au contexte.

Il est important de souligner l'importance donnée dans ces publications à la nécessité de travailler avec une approche globale : réunir des partenaires de bords différents afin de proposer des outils et des possibilités de type éducatif, d'accompagnement social, d'insertion par le travail, de soins, etc. selon les situations.

Session de sensibilisation à la prévention de la radicalisation

Agence régionale de santé d'Île-de-France
Jeudi 21 décembre 2017

A titre d'exemple, on pourrait citer quelques-unes des orientations retenues par le Réseau de Sensibilisation à la Radicalisation (RSR) mis en place par la Commission européenne, et dont la première correspond tout à fait à notre rencontre d'aujourd'hui car il est question de sensibiliser les praticiens de première ligne qui travaillent avec des individus vulnérables ou des groupes susceptibles de se radicaliser.

D'autres recommandations consistent à :

- Utiliser des méthodes de dialogue mises aux point par les professionnels pour engager un échange avec des individus à risque, notamment sur un dialogue interreligieux et interculturel, ce afin de lutter contre les préjugés et de diminuer la distance ressentie entre les groupes
- Eduquer les jeunes à la citoyenneté, la tolérance politique, religieuse et ethnique, la lutte contre les préjugés et l'extrémisme, aux valeurs démocratiques, à la diversité culturelle et aux conséquences historiques de la violence ethnique et politique
- Soutenir les familles des individus en voie de radicalisation ou radicalisés
- Et, enfin, créer des infrastructures institutionnelles pour veiller à ce que les individus à risque puissent bénéficier d'un soutien multi-acteurs à un stade précoce. Ceci permettant aux partenaires et aux institutions d'examiner les frustrations, les dilemmes et les préoccupations des acteurs des différents champs concernés lorsqu'il s'agit de protéger des individus vulnérables

Session de sensibilisation à la prévention de la radicalisation

Agence régionale de santé d'Île-de-France
Jeudi 21 décembre 2017

Cette dernière recommandation concerne en partie la mise en place d'une démarche de travail en réseau comme l'a souhaité le comité scientifique dès ses premières réunions.

A noter que l'instruction (N° SG/2016/377) du Ministère des affaires sociales et de la santé du 2 décembre 2016 mentionne l'organisation des réseaux territoriaux comme l'un des six objectifs de la feuille de route ministérielle pour la prévention et de la prise en charge de la radicalisation.

Si cette instruction donne une place importante au travail de réseau, elle fait référence en premier lieu au réseau de référents radicalisation régionaux et départementaux des ARS. C'est ainsi que l'ARS Ile de France a désigné depuis un an des référents au niveau régional et au sein des délégations départementales.

Cependant, il s'agit ici d'élargir cette démarche en lui donnant comme objet les pratiques professionnelles autour des processus et formes multiples de radicalité

Il s'agit aussi de la mettre au service des acteurs du domaine sanitaire concernés par cette thématique sur le territoire, à savoir :

- ceux qui interviennent, dans des actions de prévention ou d'accompagnement, auprès de personnes dont les fragilités peuvent les rendre susceptibles de se rendre violentes à l'encontre de la société ;

Session de sensibilisation à la prévention de la radicalisation

Agence régionale de santé d'Île-de-France
Jeudi 21 décembre 2017

- ceux qui travaillent dans des systèmes de prise en charge, souvent multi-acteurs, venant en aide à des personnes en voie de radicalisation ou déjà engagées dans des radicalités ;
- ceux qui participent au soutien des familles confrontées à ce type de circonstances ;
- ceux qui travaillent auprès de personnes sous-main de justice car impliquées dans des incidents plus ou moins graves de violence en lien avec des formes de radicalité ;
- ceux qui travaillent à la préparation de protocoles et de référentiels de bonnes pratiques, y compris sur les aspects éthiques et déontologiques, de prévention ou de soins ;
- ou, encore, mais la liste n'est pas exhaustive, les acteurs investis dans des recherches cherchant à améliorer les connaissances sur ces phénomènes et sur les réponses efficaces à apporter.

En effet, le groupe d'acteurs, tout comme le groupe de personnes touchées par les formes multiples de radicalité, est très divers et les modalités d'intervention variées.

C'est pourquoi, le comité a pensé que, pour aboutir à l'organisation d'une démarche réseau, une première étape d'analyse préliminaire est nécessaire.

Session de sensibilisation à la prévention de la radicalisation

Agence régionale de santé d'Île-de-France
Jeudi 21 décembre 2017

Aussi, cette analyse préliminaire est constituée, d'un côté, d'un état des lieux sur l'existant et de l'autre de, à partir de cet état des lieux, une préfiguration du réseau et de ses modalités d'action.

Pour l'état des lieux, il s'agira d'assurer l'identification des ressources territoriales en matière de structures, dispositifs, services et professionnels experts présents sur le territoire. Cette cartographie permettra de repérer des savoir-faire qui peuvent être utilisés dans des actions tant de prévention que d'accompagnement ou de prise en charge.

Il sera tout aussi important de mieux connaître les procédures multi partenariales déjà existantes.

Enfin, l'état des lieux permettra de clarifier les besoins des professionnels aussi bien concernant la coordination et les nécessités d'articulation, les formations et échanges de connaissances que concernant les pratiques elles-mêmes.

A partir de l'identification des ressources et besoins, donc, l'analyse préliminaire doit aboutir à une préfiguration de l'action en pointant l'organisation à retenir pour la mise en place du réseau : les axes de travail à privilégier, les liens avec les réseaux existants, les modalités de gouvernance à développer, etc.

Cette étape d'analyse préliminaire, d'une durée de 6 mois, sera financée par l'Agence à hauteur de 15000€. Dans ce cadre, un appel à projets sera publié en

Session de sensibilisation à la prévention de la radicalisation

Agence régionale de santé d'Île-de-France
Jeudi 21 décembre 2017

début d'année. Nous invitons d'ores et déjà aux possibles porteurs de la démarche à rester attentifs à cette publication.

A l'ensemble d'acteurs ici présent nous vous invitons à nous exprimer au plus tôt vos attentes autour de cette démarche et, par la suite, à participer aux dynamiques que sa mise en place ne manquera pas, nous l'espérons, de générer.

Pour ce faire, vous serez recontactés par mail, dans un premier temps pour la préparation de l'état des lieux, puis dans un deuxième temps, pour vous inviter à vous inscrire dans les axes de travail qui seront mis en œuvre par le réseau.